
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 9 JUIN 2025 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Stéphane AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Michel Bernard DALMON, Marie-Christine LALANNE, Christine MAZIERE, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Alexandra VERGNES, Julien VILLE.

Invités : Fanny BABOU, Thibault HETZEL.

Excusé : Richard LAGRAVE

Début de la réunion : 17h07

1. Affaires institutionnelles

1.1. Informations du Président

Les différentes échéances électorales (Comités Départementaux Olympiques et Sportifs, Comité Régional Olympique et Sportif) sont terminées. A noter, en Occitanie, la réélection de Richard MAILHE à la présidence du Comité Régional Olympique et Sportif auprès duquel Bernard DALMON endosse le rôle de Trésorier pour l'olympiade 2025-2028. Les élus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation sont engagés en faveur de plusieurs Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (Aveyron, Gers, Lozère, Tarn et Garonne, entre autres).

2. Affaires sportives

2.1 Championnats de France Elite 50 m (Montpellier, 14-19 juin 2025)

L'organisation de l'évènement repose sur un consortium composé de la ligue et 3 clubs héraultais (ASPTT Montpellier, 3MUC Natation, CN Lunel), en appui de la Fédération Française de Natation. L'édition 2025 devra être un exemple de sobriété au regard, d'une part, de l'impact sur la billetterie de la réduction du plateau de participants et, d'autre part, de l'augmentation des coûts. Les soutiens directs des collectivités sont en cours de discussion. D'un point de vue général, l'édition 2025 sera une réussite si les initiatives prises en faveur de la sobriété financière et logistique seront prises en compte par la Fédération Française de Natation et spécifiées dans la version révisée de la convention d'organisation.



2.2 Annuel Règlement Régional Natation Course 2026

Suite aux interventions de Denis AUGUIN et Marc HANSSLER, le règlement Natation Course 2026 émanant de la Fédération Française de Natation connaît de significatives évolutions par rapport à l'olympiade précédente avec, entre autres, un recentrage sur le niveau de pratique. Afin de proposer à une déclinaison pertinente au niveau régional, une réunion est organisée en présence de la gouvernance de la ligue, Fanny BABOU et Marc HANSSLER en marge des Championnats de France Elite 50 m à Montpellier. Par la suite, l'Équipe Technique Régionale sera reconstituée pour finaliser la préparation de l'année sportive 2026.

3. Affaires financières

3.1 Campagne des Projets Sportifs Fédéraux

Les indicateurs de cette campagne sont les suivants : 134 actions déposées par 45 clubs ou comités départementaux ce qui est légèrement en-deçà des observations de la campagne 2024. Après l'accompagnement à la rédaction, le Défi Régional des Projets Sportifs procède à l'étude des demandes et à une première proposition de financement, à travers deux réunions, avant l'arbitrage au niveau national pris fin juin 2025.

3.2 Abandon de frais à titre de dons

Les abandons de frais à titre de don en faveur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée par plusieurs élus du Comité Directeur et sympathisants, dans le cadre de l'arrêté du 27 mars 2023, s'élèvent, en 2025, à environ 32 000 Euros soit un montant en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Ces frais, abandonnés à titre de don, contribuent naturellement au fonctionnement de la ligue et au déploiement de sa politique sportive et de formation.

4. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la réunion est clôturée.

Fin de la réunion : 18 :55

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général